

FOIRE AUX QUESTIONS

AEC Techniques d'éducation à l'enfance

1. Durée de la formation

Environ 1 an et demi. La formation compte 18 cours, totalisant 1 110 heures.

Calendrier du programme : [Calendrier TÉE - A2026](#)

2. Rencontre d'information virtuelle

La rencontre d'information est virtuelle (lien de réunion Teams), et permet d'obtenir plus de renseignements sur les particularités de la formation. Il est possible de s'y inscrire sur la page Internet du programme.

3. Coût de la formation

Les frais sont d'environ 265\$ pour une session à temps complet. Le prix des manuels varie d'un cours à l'autre. Cela dit, ils sont généralement en dessous de 100\$. Des frais peuvent également être reliés aux certifications des formations RCR/DEA – 8 heures.

Pour les détails : [Droits et frais de toute nature](#)

Comment vais-je pouvoir récupérer les manuels obligatoires pour les cours ?

Les enseignants sont responsables de vous transmettre la liste des manuels obligatoires. Vous pouvez vous les procurer à l'endroit qui vous convient. Vous pouvez également les acheter via la COOP du Cégep et nous acheminons, autant que possible, le tout directement à votre domicile par la poste (prévoir des frais de livraison).

4. Critères de sélection

4.1. Conditions d'admission

- Détenir la citoyenneté canadienne ou un permis de résidence permanente du Canada valide.
- Détenir un diplôme d'études secondaires (DÉS) et avoir suspendu ses études pendant au moins deux sessions consécutives ou une année scolaire **OU** posséder un diplôme d'études professionnelles (DÉP) **OU** un équivalent de 5e secondaire (AENS).

4.2. Analyse des candidatures

L'équipe pédagogique analyse le curriculum vitae, la lettre de motivation et tous les autres documents que vous croyez pertinents à nous transmettre afin de nous faire une bonne idée de votre parcours. Par la suite, nous vérifions le parcours scolaire. Notre souci premier est de rechercher les meilleurs profils des futures personnes éducatrices à l'enfance. Vous devez porter une attention particulière à la qualité du français dans la transmission de tous vos documents, acheminés au SRAM.

5. Substitutions et équivalences

Si vous avez déjà complété et réussi des cours en Techniques d'éducation à l'enfance, ceux-ci pourraient être crédités. Veuillez noter que d'autres cours, autant collégiaux qu'universitaires, pourraient être crédités, après l'analyse de votre dossier auprès de l'équipe pédagogique. Cette dernière sera uniquement complétée après votre admission au programme. Pour ce faire, vous aurez besoin des plans d'études des cours concernés et de vos relevés de notes. Les établissements doivent obligatoirement archiver les plans d'études. Vous pouvez donc, sans problème en faire la demande auprès des établissements concernés, si vous ne les avez pas conservés.

6. Déroulement des cours à distance, devoirs, examens et travaux

Quel est le déroulement des cours à distance ?

Les personnes étudiantes doivent suivre les cours en temps réel, selon l'horaire prévu, avec l'application Teams (Classe Teams).

Que dois-je avoir à la maison pour suivre cette formation ?

Un ordinateur ou un portable muni d'une caméra et d'un micro fonctionnels, des écouteurs et une connexion Internet de haut débit.

Le Cégep offre gratuitement à ses personnes étudiantes la suite Microsoft Office 365 avec la possibilité d'accéder, de télécharger et d'installer, sans frais, les logiciels de la suite Office 365 de Microsoft sur leurs appareils à la maison.

Notre équipe vous suggèrera des ressources pour connaître les bonnes pratiques en formation à distance (FAD), lors de votre admission officielle.

Est-ce qu'il y a beaucoup de travaux à faire ?

Chaque cours comprend une pondération. Par exemple pour le cours « Découverte de la profession » la pondération est de **2-1-2**, cela signifie qu'il y a 2 h de théorie, 1 h de pratique et 2 h de travail ou d'étude à compléter à la maison. Vous pouvez vous référer au calendrier du programme.

Comment se déroulent les travaux d'équipe si la formation est à distance ?

Plusieurs plateformes permettent aux étudiants de se rencontrer en sous-groupes. Cela permet la discussion et les échanges. L'enseignant supervise et anime les équipes de travail.

7. Formation RCR/DEA (8 heures)

Est-ce que je peux suivre cette formation par moi-même dans ma région ?

La formation est obligatoire et doit être complétée avant l'étape 5 du calendrier. Vous pourrez suivre la formation dans votre région, à vos frais et avec un organisme accrédité. Une preuve de votre certification devra être acheminée à votre conseillère pédagogique, dans les suites de son obtention. Suivant l'avez déjà suivie, elle doit également être valide jusqu'à la fin de la formation et pourrait être créditée conditionnellement à une analyse, suivant votre admission officielle dans le programme.

8. Stages

La personne coordonnatrice de la formation assure la recherche et le placement des personnes étudiantes en stage.

Est-ce que je peux faire mon stage dans ma région ?

Les stages se déroulent, en présentiel, dans votre région respective.

Est-ce possible de concilier mon travail à temps plein avec les stages ?

C'est possible, mais sachez que :

Pour le stage 1 : être disponible pour compléter 90 h dans un milieu, incluant des rencontres de stage durant une période de 6 semaines (15 h / semaine).

Pour le stage 2 : être disponible pour compléter 240 h dans un milieu, incluant des rencontres de stage durant une période de 13 semaines (environ 18,5 h / semaine).

9. Financement

9.1. Aide financière aux études (AFE)

Un service de soutien est offert aux personnes qui ont recours à l'aide financière gouvernementale ou qui désirent obtenir des services-conseils. Les personnes étudiantes peuvent se renseigner sur les possibilités de prêts et de bourses qui s'adressent autant aux personnes étudiantes inscrites au Cégep de Sorel-Tracy qu'aux personnes finissantes qui poursuivront à l'université.

Nous sommes là pour :

- te renseigner sur les services offerts ;
- t'aider à remplir ta demande ;
- t'orienter dans tes démarches ;
- te permettre de trouver des solutions à tes problèmes financiers.

Le service d'aide financière est disponible aux étudiants pour répondre à des questions ou préoccupations ayant trait :

- au programme de l'Aide financière aux études (AFÉ) du ministère de l'Éducation, lequel vous offre la possibilité d'obtenir des prêts et bourses ;
- au programme de prêts pour micro-ordinateurs de l'aide financière (AFÉ) du ministère de l'Enseignement supérieur ;
- à différents programmes de bourses d'études offerts ;
- à d'autres sources d'aide financière possibles pour aider la poursuite des études.

Simulateur de calcul

En attendant d'être admis officiellement à notre Cégep, il est possible de faire une simulation de calcul, un outil vous permettant de connaître le montant qui pourrait vous être accordé dans le cadre du Programme de prêts et bourses. En aucun cas les résultats ne doivent être interprétés comme un engagement de l'Aide financière aux études.

[Accéder au simulateur de calcul 2026-2027](#)

Le personnel du bureau d'aide financière de votre établissement d'enseignement peut vous aider à effectuer une simulation plus précise ou valider les résultats obtenus. N'hésitez pas à le consulter, dans les suites de votre admission officielle.

La précision du résultat dépend de l'exactitude des renseignements que vous inscrivez. Il est important de sélectionner la bonne année d'attribution, car les paramètres de calcul peuvent varier d'une année à l'autre.

[Guide pour préparer la demande de prêts et bourses \(PDF 1,48 Mo\)](#)

10. Service d'aide à l'intégration des personnes étudiantes (SAIDE)

Le Cégep de Sorel-Tracy met à ta disposition plusieurs services qui pourront t'accompagner durant ton parcours collégial.

Le service d'aide à l'intégration des personnes étudiantes (SAIDE) procure, à celles et à ceux qui sont admissibles, un soutien spécifique relatif à leur intégration au Collège. Ce service peut offrir différentes mesures adaptatives appropriées aux besoins des personnes étudiantes lorsqu'elles sont recommandées par un professionnel accrédité (médecin, audiologiste, neuropsychologue, orthophoniste, etc.) ou lorsque celles-ci sont bien documentées.

De plus, les techniciennes et les techniciens en éducation spécialisées du Collège offrent un service personnalisé aux personnes étudiantes nécessitant un soutien ponctuel pour réussir. Des rencontres individuelles en fonction des besoins sont proposées, et ce, pour tous les étudiantes et étudiants du Cégep.

Le suivi

- Identification des besoins ;
- Élaboration d'un plan de services adaptés ;
- Mise en place des mesures et des accommodements ;
- Suivi et soutien quant à l'intégration, au cheminement et à la réussite ;
- Écoute et références.

Le soutien

- Soutien à la gestion du stress relié à l'aspect scolaire ;
- Soutien au développement des méthodes d'étude, soutien au développement des méthodes de travail, aide à l'organisation et à la gestion du temps, aide au développement des stratégies de lecture ;
- Formation sur les logiciels adaptés.